

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-sept février deux-mil vingt-deux s'est réuni à la Mairie le vingt-trois février deux-mil vingt-deux à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaients présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)Etaients  
présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENOUE	P	Christel MENARD	R
Sébastien HURTELOUP	R	Christophe REID	E
Odile BOULIDARD	P	Stéphane HAMARD	P
Béatrice RAGOT	P	Katy RICHARD	P
Gwénaëlle METIVIER	A	Hélène LEROY	R
Clément LEROUX	P		

### Pouvoirs :

Christel MENARD donne pouvoir à Jean-Philippe RENAUDIN	Hélène LEROY donne pouvoir à Clément LEROUX
Sébastien HURTELOUP donne pouvoir à Alain MORANCAIS	

**Secrétaire de séance** : Monsieur LEROUX Clément

- Ouverture de la séance à 20h00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal.
- Adoption du précédent compte rendu à l'unanimité
- Point divers par rapport au précédent compte rendu : Courrier envoyé à l'ARCEP, pots de fleurs commandés, dossier de Madame GOETZ en cours d'étude avec le centre de gestion

### 1) **Renouvellement convention satese** :

Monsieur le Maire informe que la convention avec le département pour le contrôle et les analyses de la lagune arrive à échéance. Il est proposé son renouvellement pour une durée de 2 ans. Son coût est de 0,41 cts par an et par habitant.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

### 2) **Subvention amende de police** :

Monsieur le Maire indique que les radars pédagogiques évoqués lors du précédent conseil municipal sont éligibles aux subventions d'amende de police. Le dossier est à monter avant le 15 avril 2022.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les

documents afférents.

### 3) Devis radars pédagogiques :

Monsieur le Maire donne lecture des différents devis reçus avec pose et sans pose des radars pédagogiques.

	Non posé HT	Posé HT	Total pour 2
Citeos	2 765	3 165	5 875 €
Signals	3 542	SANS POSE	
Sédi	3 308	SANS POSE	
Elan cité	Ne traite pas en direct, et sous traite avec Citeos		

Il est proposé au vote le devis avec la pose des radars par l'entreprise CITEOS.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Concernant les emplacements, il est proposé d'en poser un Route de Château-du-Loir avec un mât solaire (Le conseil municipal approuve à l'unanimité) et un autre Route de Verneil-le-Chétif sur un poteau EDF (sous autorisation d'EDF). Le conseil municipal approuve à 7 voix pour, 4 voix contre.

Monsieur Clément LEROUX émet l'idée d'un stop sur la chaussée rendant prioritaire la rue de l'égalité. Monsieur Stéphane HAMARD et Madame KATY RICHARD estiment que la meilleure solution reste un dos d'âne, mais le coût est élevé.

### 4) Devis église :

Monsieur le Maire indique que la mairie n'a pas encore reçu les devis pour la gouttière et la toiture de la sacristie.

### 5) Questions et informations diverses :

- Permanence des élections présidentielles : le tableau va être envoyé aux conseillers et il va être demandé aux absents de se positionner.
- Comice de Jupilles : Chaque commune est invitée à réaliser un stand le 17 et 18 septembre.
- Subvention souvenir français : Il sera octroyé une subvention lors du budget 2022.
- Reliquat des colis de Noël : Les restos du cœur remercient le conseil municipal pour son don des colis qui n'ont pas pu être donnés.
- Remerciement de l'association de randonnée à la suite d'un stand à Lavernat le 06/02.
- Demande de support à vélos : Il va être fait des demandes de devis pour le prochain conseil municipal
- Abri bus : Monsieur Clément LEROUX demande où en est le changement, une relance va être effectuée.
- Caméra : la mairie a relancé le dossier de vidéosurveillance afin d'obtenir les autorisations.
- Portail cimetièrre : l'assurance de l'entreprise demande la réalisation d'un constat.
- Antre d'Eux : Monsieur le Maire a rencontré un des dirigeant de l'Antre D'Eux. Une visite est proposée mercredi 09 mars.
- Sivos : Monsieur le Maire indique avoir rencontré la commune de Montval sur Loir, les dépenses sont élevées. Des pistes d'évolutions sont à l'étude. Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN propose une discussion sur une éventuelle commune nouvelle. Une réunion sera programmée en avril.

- Budget : Une conseillère aux décideurs locaux sera présente pour la réalisation du budget en mairie (nouveau système du trésor public)
- Projet argent de poche : se renseigner sur les prochaines dates et modalités
- Rencontre avec le centre social à programmer
- Audit énergétique : faire les devis adéquats
- Heure de fin : 22h30
- Prochain conseil municipal : 30 mars à 20h00